



FACE AU RISQUE TSUNAMI PRÉPARONS-NOUS

1. Le saviez-vous ?

Le tsunami est une **série de vagues** très longue dont l'origine est le plus souvent l'effet d'un séisme, d'une éruption volcanique ou encore d'un glissement de terrain sous-marin.

Saint-Martin est localisé en **zone à aléa sismique fort**. De ce fait, le territoire est particulièrement exposé au risque tsunami. En outre, l'île est située dans l'arc antillais dans lequel se trouvent de nombreux volcans actifs.



Un tsunami peut frapper à différentes échelles :

- à l'échelle locale ou régionale, le tsunami peut survenir en quelques minutes
- à l'échelle du bassin atlantique, celui-ci peut survenir en plusieurs heures, avec une intensité plus forte.

2. Se préparer



- **Se renseigner** sur les signes annonçant un tsunami et apprendre à reconnaître les signaux d'alerte
- **Identifier** l'accès la zone refuge la plus proche
- **Préparer** son kit d'urgence et son plan familial de mise en sûreté.



3. Les signes précurseurs

- Une **secousse** puissante ou prolongée
- Une évolution anormale et rapide du **niveau de la mer**
- Un **bruit** sourd et inhabituel.

4. Les signaux d'alerte

- **Sirènes**
- **Automates d'alerte**
- **Consignes des autorités**



5. Les bons réflexes



Regagnez immédiatement les hauteurs à pied, en quittant le littoral :

- Montez dans un immeuble accessible
- En dernier recours, grimpez à un arbre



Respectez les consignes de sécurité



Ne prenez pas votre **voiture**



Si vous êtes en mer, **dirigez-vous vers le large**



Restez en lieu sûr jusqu'à ce que l'alerte soit levée



Plan d'évacuation

6. La signalisation



7. Les numéros utiles

- 112 Numéro d'urgence européen
- 18 Pompiers
- 17 Police/gendarmerie
- 15 Samu
- 114 Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes